

SPECIFICITE CANTONALE
LATIN ET GREC¹ : année scolaire 2016-2017
Degré secondaire I (cycle 3) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE		FRIBOURG		GENEVE		JURA	
Semaines/an →	39		38		38½		39	
Période de : →	45 minutes		50 minutes		45 minutes		45 minutes	
9e	-		Prégymnasiale Latin et Sciences Latin		R1 / R2 ² Langue et Culture latines	R3 ² Idem	Option obligatoire 1 Latin	
	-		3		1	~1.6	2	
10e	Section préparant aux écoles de maturité (SPEM) Latin ³		Prégymnasiale Latin Latin		Littéraire-Scientifique Profil Latin Latin ⁴		Option obligatoire 1 Latin	Grec facultatif
	3		4		5		4	3
11e	SPEM Latin ³	SPEM Grec ⁵	Prégymnasiale Latin Latin	Prégymnasiale Latin Grec ⁶	Littéraire-Scientifique Profil Latin Latin ⁴		Option obligatoire 1 Latin	Grec facultatif
	3	3	4	2	5		4	3

Années ↓	NEUCHÂTEL		TESSIN		VALAIS		VAUD	
Semaines/an →	39		36½		37		38	
Période de : →	45 minutes		50 minutes		45 minutes		45 minutes	
9e	Cours communs Langues et Cultures de l'Antiquité		-		-		Voie pré-gymnasiale (VP) / Voie générale (VG) Latin ⁷	
	1		-		-		4	
10e	Niveau 2 en français Langues et Cultures de l'Antiquité		Latinistes Latin		-		VP / VG Latin ⁷	Voie pré-gymnasiale (VP) Grec facultatif
	1		2		-		4	3
11e	Maturités Langues anciennes ⁸		Latinistes Latin		-		VP / VG Latin ⁷	Voie pré-gymnasiale (VP) Grec facultatif
	4		4		-		4	3

© IRDP/Secteur Documentation – Neuchâtel (2017)

Ces données ont été revues et approuvées par les départements de l'instruction publique romands et tessinois de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).

¹ Il n'y a pas d'enseignement du Latin et du Grec au degré primaire (cycle 1 & cycle 2).

² R1 : niveaux d'attente de base / R2 : niveaux d'attente moyens / R3 : niveaux d'attente élevés.

³ Option obligatoire pour les élèves qui n'ont pas choisi les Mathématiques et les Travaux pratiques de Biologie/Chimie/Physique.

⁴ Cours spécifique obligatoire.

⁵ Offre facultative selon le choix des écoles.

⁶ Grec ou Ethique et Cultures religieuses et Arts visuels : options obligatoires.

⁷ 1 option spécifique obligatoire sur 4. Selon les projets de formation et en regard des exigences de la VP, les élèves de la VG ont la possibilité de choisir une option spécifique obligatoire (OS) de la VP et de suivre un enseignement de voie pré-gymnasiale dans quelques disciplines. Les élèves de la VG choisissent une option spécifique obligatoire (OS) ou deux options obligatoires de compétences orientées métiers (OCOM).

⁸ 1 option spécifique obligatoire sur 4.